

Nouvelles de nos ambassades

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **12 (1973-1974)**

Heft 53

PDF erstellt am: **27.06.2024**

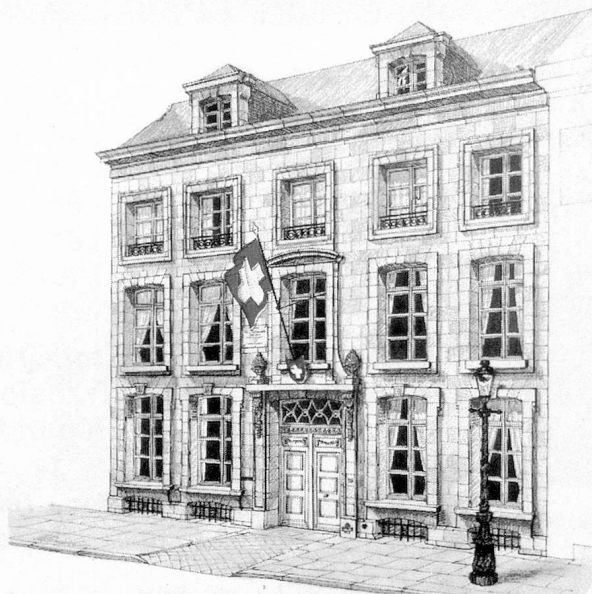
Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Bienvenue en votre nouvelle résidence Monsieur l'Ambassadeur et Madame Henri Monfrini !



La Résidence de l'Ambassadeur de Suisse en Belgique vient d'être transférée de la Rue Guimard 12 à la Rue Ducale 15. Ce n'est pas sans quelque mélancolie que beaucoup ont appris cette nouvelle, au souvenir d'instantanés heureux qu'ils ont passés, lors de la Fête Nationale ou à d'autres occasions, dans le vieil hôtel particulier de la Rue Guimard, que nos Chefs de Mission ont occupé de 1938 à fin 1973. Mais, la maison n'était pas la propriété de la Confédération et elle a donc été vendue, comme tant d'autres dans le quartier Léopold, à des promoteurs immobiliers qui lui substitueront, ainsi qu'à plusieurs maisons voisines qu'ils ont achetées aussi, un gros building de bureaux. Le bâtiment romantique de la Rue Guimard, avec ses glaces, ses ors et ses cheminées, a donc disparu. Sic transit...

Nos compatriotes peuvent cependant se consoler à l'idée que pareille aventure ne se produira plus. En effet, l'immeuble de la Rue Ducale, qui abrite la nouvelle Résidence, n'a pas été simplement loué par la Confédération, mais acheté en bonne et due forme. S'ajoute à cela que la très historique Rue Ducale est classée sur toute sa longueur, donc protégée de façon définitive contre les entreprises qui tendraient à modifier, si peu que ce soit, l'état des lieux. Quant au bâtiment lui-même, il possède une très belle façade classique, restaurée en 1912, et a été pourvu intérieurement de tous les confort et aménagements nécessaires, bien sûr dans les limites compatibles avec la politique d'austérité financière suivie par la Confédération. Le résultat d'ensemble, de l'avis général, est excellent.

Il convient de souligner encore que l'acquisition de l'immeuble de la Rue Ducale crée un lien nouveau entre la Belgique et la Suisse, s'ajoutant à tous ceux qui existent déjà. Cet immeuble, en effet, a été longtemps celui de M. Paul Hymans, Ministre belge des Affaires Etrangères; et depuis plus de deux siècles, il a abrité, ainsi que la plupart des maisons de la Rue Ducale, des générations de Bruxellois et de Bruxelloises. « Toute la Belgique a défilé dans ces murs », disait à notre Ambassadeur un haut magistrat de Bruxelles, à l'époque où se posait la question d'un éventuel achat. Cette maison toute chargée de souvenirs est donc aussi et surtout une demeure, au sens plein du mot, où nos représentants en Belgique se sentiront très privilégiés de pouvoir recevoir leurs hôtes.

NOUVELLES DE NOS AMBASSADES

Nous apprenons que Monsieur l'Ambassadeur **Paul WURTH**, Chef de la Mission Suisse auprès des Communautés Européennes, a quitté Bruxelles. Il se rendra à Genève où il a accepté une haute fonction dans les relations internationales. Nous reviendrons plus en détail sur la carrière de Monsieur WURTH en Belgique dans notre prochain numéro.